

La tasse brisée ou l'amour conjugal

par

Jacques-François-Étienne LE BOYS DES GUAYS

Il faut que j'épanche mou cœur, mon cher Ernest ; il est trop plein ! il saigne chaque fois que je respire. La tasse dans laquelle je prenais mou déjeuner tous les matins, eh bien ! mon ami, elle m'est échappée des mains. Je la prenais, et mon regard s'épanouissait à sa vue. Toute vide encore, elle était embaumée de je ne sais quel parfum des plus beaux jours de mon printemps. Oh ! qu'un souvenir a de réalité ! J'aimais mieux ma tasse, mon cher Ernest, que tous les trésors de l'univers ! Ne *lui* avait-elle pas servi tout le temps que nous avons été ensemble !

Elle m'est échappée et s'est brisée sur le plancher. Ma cuisinière est accourue au bruit : elle m'a vu l'œil fixe, les bras pendants ; ma langue était arrêtée dans ma bouche. J'avais trop à dire sans doute ; voilà pourquoi je n'exprimais rien. Avec le plus beau sang-froid du monde, elle s'est baissée pour en ramasser les morceaux, et me regardant d'un air tranquille : « Il faut en prendre une autre », m'a-t-elle dit. En prendre une autre ! Eh ! malheureux ! ne tient-il qu'à cela ! Recommence-t-on la vie à volonté ! Je vivais avec celle-là, croyez-vous que je me sentirais vivre de même avec une seconde ? Me rappellera-t-elle le passé, la seule chose qui pour moi soit vivante ?

Quel vide j'éprouve maintenant ! Je n'ai plus de souvenir complet de quelque chose que ce soit. Mes cinq années de vie sont en pièces comme ma tasse. Il n'est plus en mon pouvoir d'en réunir les fragments. Sans doute, ma cuisinière avait raison. Si j'ai cinq autres années à vivre, il me faut une autre tasse, rien de plus raisonnable ; mais que la raison est sotte et froide quand le cœur parle ! Oui, il me faudra bien prendre un autre vase ; mais, ma bonne femme, ce n'est pas le vase que je regrettais, c'était elle.

Comme je finissais ce monologue, Auguste entra chez moi. Tu sais comme il est froid ; néanmoins, j'avais le cœur trop plein ; je ne pouvais me contenir : je lui confiai le sujet de ma peine. « Voilà, comme vous êtes, me dit-il, avec vos folies ; vous vous exagérez tout, jusqu'au sentiment. Vous n'êtes jamais dans la vie, vous en êtes toujours dehors. » En vous écoutant, lui répondis-je, je faisais attention si chacune de vos paroles ressemblait à celle que je me

figurais entendre sortir de votre bouche. Je ne me suis pas trompé ; je vous sais si bien par cœur que je connaissais votre réponse à l'avance. Tout ce que vous dites là, mon cher Auguste, je me le suis dit bien des fois. Peut-être même ai-je aperçu avant vous tous les arguments dont vous vous servez pour combattre ce que vous appelez mes folies. Je ne me suis pas arrêté à ces arguments ; il faut croire qu'ils ne m'ont pas paru concluants.

AUGUSTE.

Non, mon ami, la passion ne trouve jamais suffisants les raisonnements qui la combattent.

MOI.

Je sais encore tout cela. Quand le cœur parle, l'esprit est toujours froid. Il s'agit seulement de savoir ici si je dois combattre ou non le sentiment qui m'agite. Vous prétendez que c'est une folie qui va se dissiper en prenant l'air : je prétends de mon côté que c'est une étincelle précieuse de ma vie que je dois bien me garder d'éteindre. Si je vaux quelque chose, c'est précisément à cause de cet esprit romanesque que vous blâmez en moi. Si je calculais mes sentiments de manière à les assujettir très-exactement au joug de la raison, soyez-en sûr, je vaudrais bien peu ; ma raison me conseillera toujours en faveur de mon égoïsme, tandis que les avertissements du cœur me portent toujours au dévouement.

AUGUSTE.

Vous extravaguez à force de subtilités. Qu'est-ce que le dévouement a de commun avec cette tasse brisée, et les doléances que vous faites, à propos de ce que vous a dit votre cuisinière ?

MOI.

Ma cuisinière m'a dit d'oublier et la tasse et la personne pour une autre qui pût me servir. Vous voyez donc bien que sa raison tranquille va tout droit à l'égoïsme. Moi, je préférerais les morceaux inutiles de ce vase brisé à un vase neuf, je préférerais celle qui n'est plus à d'autres qui peuvent la remplacer ; vous voyez donc que j'étais dans le dévouement.

AUGUSTE.

Sornettes que tout cela ! Jamais vous ne ferez comprendre à un homme qui n'a pas perdu le sens commun que les morceaux d'une tasse brisée valent une tasse neuve ; quant à la personne qui n'est plus, la bienséance veut qu'on la regrette sans doute, mais ce regret ne doit pas faire de vous un être désormais inutile aux autres et à vous-même. Tenez, il faut vous le dire, votre cuisinière avait raison. Prenez une autre tasse à la place de celle que vous avez brisée, et cherchez parmi les vivants une personne qui puisse remplacer celle que vous avez perdue. Vous avez besoin de quelqu'un pour faire cesser votre solitude, et les morts ne reviennent point. Il faut autre chose que de la poésie dans la vie. Nous sommes comptables à Dieu de l'existence qu'il nous a donnée ; la société a droit d'exiger de nous des services ; et que faites-vous, dans votre vie délirante, pour Dieu et pour les hommes ? Dieu vous a créé pour vous conserver et vous reproduire ; la société attend de vous un citoyen utile et un bon père de famille. Vous ne prenez pas le chemin de remplir ces obligations.

MOI.

Eh ! qui vous l'a dit ? Quand tout mon être était absorbé par une passion profonde, croyez-vous que j'avais pour but de jouer avec le sentiment, et de m'amuser de l'affection qu'elle me portait et de celle que je lui vouais moi-même ? Non, jamais une aussi horrible pensée n'est entrée dans mon cœur. Je l'aimais. Vous dites que Dieu m'inspirait cet amour dans la vue de la propagation de l'espèce

humaine, je le crois comme vous ; que la société comptait sur les enfants que cette union pouvait me donner, je le crois encore ; mais elle n'est plus, ma tâche est remplie. Je ne crois pas que la Providence regarde d'un mauvais œil l'affection que je nourris pour une vie meilleure. Quant à la société, ses lois ne doivent jamais être en opposition avec le sentiment. Le législateur ne va pas jusque-là ; c'est un empire qui est hors de sa circonscription. La fidélité conjugale portée au-delà du trépas est approuvée de Dieu ; elle est d'accord avec les plus doux penchants du cœur humain. Si la société la blâme, j'en suis fâché pour elle ; elle n'entend rien aux lois du cœur : il faut la laisser se mêler de croiser les races qui vivent dans nos haras et dans nos étables. L'union libre de l'homme et de la femme est trop nécessaire, trop belle, trop sacrée pour la faire dépendre de nos conventions humaines. Croyez-moi, mon ami, ce que Dieu a joint une fois sur la terre est uni pour toujours : la mort n'est point une séparation, c'est une attente. En conservant son souvenir, j'espère renouer avec *elle* des nœuds formés sur la terre. Quand on a appelé Dieu à témoin d'un sentiment, ce sentiment n'a point de fin.

AUGUSTE.

Ainsi, vous croyez la retrouver là-haut ; soit. Mais, en attendant, votre vie est manquée ; car vous ne pensez sans doute pas que là il vous soit possible de payer votre dette à la société. Pardon, je vous blesse, sans doute, mais l'amitié exige que j'emploie avec vous les moyens violents. Je ne puis, sans cela, faire parvenir à votre oreille la voix de la raison. Tant que je discuterai avec vous, vous vous perdrez dans les espaces imaginaires : pour vous ramener sur terre, il faut vous blesser, au risque de vous déplaire.

MOI.

Vos coups ne portent pas assez haut pour m'atteindre, mon pauvre Auguste. Vous croyez me blesser, et je ne sens pas même vos atteintes. Je vous plains plus que vous ne me plaignez moi-même.

Vous considérez, à ce qu'il paraît, la femme comme un être créé seulement pour donner des enfants. Ce point de vue-là est assez étroit, il faut en convenir. Je regarde la femme comme la compagne nécessaire à l'homme. Elle n'est pas organisée seulement pour donner le jour à ces petits êtres qui nous survivront ; elle est encore douée de toutes les facultés nécessaires pour faire cesser la solitude de l'homme. Elle a tout ce qui manque à ce dernier ; c'est une compagne que la Providence lui a donnée, pour suppléer à ce qui lui manque, et elle doit être le complément de son existence, tant dans ce monde que dans l'autre. Si le mariage avait pour seul but la famille, il est clair que les délices de l'amour conjugal cesseraient quand ce but serait atteint. Il n'en est pas ainsi. L'homme a toujours besoin, avant comme après le mariage, du secours de la femme : c'est par elle qu'il sent et aime, comme c'est par lui que la femme connaît et pense. La femme est l'affection, l'homme est l'intelligence ; ce sont deux moitiés d'un même être ; leur union est utile à la vie de l'un comme à celle de l'autre. Vous dites que je suis toujours dans la poésie ; je suis à présent dans le positif le plus absolu. Étudiez la nature humaine, et vous verrez si ce que je dis est vrai.

AUGUSTE.

Je conviens avec vous de ceci. À l'homme appartient l'intelligence, à la femme l'affection : pour un mariage heureux, il faut que l'esprit soit du côté de l'homme, et la bonté du côté de son épouse. Il faudrait être de mauvaise foi pour vous chicaner sur vos définitions. En deux mots, vous voulez dire que pour que notre vie morale soit complète, il faut qu'il y ait en nous autant d'entendement que d'amour. La femme nous procure celui-ci, nous lui donnons l'autre. Elle nous échauffe, nous l'instruisons ; elle nous porte à aimer, nous la faisons réfléchir ; enfin, nous sommes plus susceptibles de pensées ; elle, au contraire, vit plus de sentiments. Le bonhomme Bernardin de Saint-Pierre, qui a tant radoté sur la physique, a dit sur la morale une vérité profonde, c'est que toute

harmonie est formée de l'union de deux contraires. D'après cela, les qualités de la femme doivent s'harmonier parfaitement avec celles de l'homme pour faire un tout. Le mariage est un état parfait ; c'est, passez-moi cette comparaison, c'est comme une salade qui reçoit un heureux mélange d'huile et de vinaigre. Selon vous sans doute l'homme est le vinaigre dont le naturel est adouci par l'huile. Si je voulais m'amuser, je pousserais les choses plus loin, et je dirais qu'il y a une très-grande ressemblance entre le vinaigre et un entendement revêché que n'adoucit aucune affection. Je trouverais aussi que l'huile ne ressemble pas mal à la bonté ; et c'est, je crois, la raison pour laquelle l'antiquité en a fait le symbole de cette qualité. Vous riez de ma comparaison, mais, quoique triviale, elle est parfaitement juste. Celles de vos poètes n'ont pas toujours l'avantage de reposer sur des termes aussi exacts.

MOI.

Je ris de ce que vous abondez dans mon sens avec une telle chaleur. Bientôt vous allez vous trouver en tous points d'accord avec moi.

AUGUSTE.

Oh ! vous plaisantez sans doute. – Continuez, s'il vous plaît.

MOI.

Si la femme et l'homme sont les deux moitiés d'un même être, un homme et une femme qui se sont entendus parfaitement une fois ne peuvent plus trouver, quand ils sont séparés, un seul être qui leur convienne assez pour remplacer celui qu'ils ont perdu. Un homme veuf trouvera sans doute assez d'autres femmes propres à lui donner des enfants ; mais si la première était bien réellement la moitié de lui-même, si elle avait les qualités qu'il lui fallait pour servir de complément aux siennes, un second hyménée ne lui rendra jamais le bonheur.

AUGUSTE.

Un moment ; l'homme toujours mécontent du présent regrette le passé ou attend l'avenir, et jamais vous ne verrez un homme qui, quoique fort mal marié une première fois, ne dise quelquefois à sa seconde femme que la première faisait mieux qu'elle. Il y a là-dedans une petite aigreur de ménage qu'il ne faut pas prendre pour le langage de la vérité.

MOI.

Ceci n'est que trop vrai de vos mariages ordinaires, mais il n'y a rien là de commun avec les mariages formés sous les auspices du sentiment. Me soutiendrez-vous qu'un second mariage, formé par les convenances ou par la nécessité, offre à un homme les jouissances qu'il avait trouvées une première fois dans un mariage d'inclination ?

AUGUSTE.

Je n'aurai garde de vous contredire. Un mariage d'inclination est une chose si douce que je ne crois pas qu'on ait vraiment le courage de l'oublier pour en contracter un second. En cela, je suis pleinement d'accord avec vous ; mais je prétends que ces inclinations sont l'ouvrage de notre imagination ; ce n'est pas celui de la nature. Nous nous enchantons nous-mêmes de notre propre rêve ; comment consentirions-nous à le voir finir pour en recommencer un autre ? Les poètes et les gens sensibles n'ont pas la force de déchirer la toile que leur belle âme a tissée dans les espaces imaginaires ; mais les gens raisonnables consentent volontiers à un second mariage qui répugnait au cœur, mais que la raison plus juste a conseillé.

MOI.

Hélas ! mon cher ami, c'est ici le cœur qui a raison, et c'est la raison qui se trompe. L'imagination n'a point de part dans nos instincts ; ceux-ci sont involontaires. Or, les mariages d'inclination sont tous formés par cet instinct rapide qui ne trompe jamais. En voyant celle qui devra le rendre heureux, le jeune homme s'arrête pensif, consulte les battements de son cœur, et sent qu'il y en a là pour toute la vie. Ne lui dites pas qu'il aimera autre chose ; ce serait pour lui un horrible blasphème. La jeune fille, de son côté, en voyant pour la première fois celui qui devra être son protecteur et son guide, se sent le cœur pris d'une telle manière qu'il ne lui est plus possible de tergiverser avec le sentiment. C'est lui, se dit-elle intérieurement. On dirait qu'elle le reconnaît sans l'avoir vu auparavant. D'autres hommes ont des qualités qui surpassent sans doute celles qui la séduisent, mais elle ne voit pas ces qualités. Ces autres hommes ne sont pas la moitié d'elle, elle ne respire que par cet autre ; il lui est nécessaire comme l'air qui entre dans ses poumons. S'il n'est pas là, sa poitrine se resserre ; elle manque vraiment d'air.

AUGUSTE.

J'avais lu cela dans les romans ; mais, en étudiant le peu de mariages d'inclination que j'ai connus dans la vie, je vois que cela est comme vous le dites. Seulement, ces unions de tourterelles sont des exceptions à l'ordre général. Pour un mariage d'inclination, il y en a dix mille qui sont de raison, et ce sont ceux-là qui ont dû exciter l'attention du législateur. Il a donc dû déclarer qu'une fois l'un de ces mariages raisonnables rompu, il était très-naturel d'en former un autre. Si la terre ne se peuplait que par les mariages d'inclination, elle courrait de grands risques d'être déserte.

MOI.

Dans l'état où nous vivons, vous avez raison ; mais cet état n'est pas le véritable, ce n'est pas celui de la nature.

AUGUSTE.

Prétendriez-vous par hasard que la nature nous a tous destinés à former des mariages d'inclination ?

MOI.

Je prétends, avec toute la raison possible, que la nature nous a tous doués d'un instinct qui ne nous tromperait jamais si nous le suivions. En lui obéissant, nous formerions tous des mariages d'inclination ; en le combattant, nous ne formons que ces unions de convenance aussi froides que l'intérêt qui les a inspirées. Tel prince a sa moitié au hameau, comme dans les contes ; et observez bien que ces récits n'exciteraient pas chez nous le moindre intérêt si quelque chose, que le monde n'a pas souillé dans votre conscience, ne vous disait que le conte s'est rencontré avec la nature. Tel prince donc a sa moitié au hameau ; mais l'orgueil du prince son père, la raison d'état, les préjugés, que sais-je moi, une foule de raisons toutes concluantes, font décider le mariage de l'héritier présomptif de la couronne avec la fille d'un roi voisin qu'on n'a jamais vue, et qui souvent n'a aucune des qualités qui conviennent au jeune homme. Il s'en suit qu'il laisse sa moitié, pour associer son sort à celle que la nature avait destinée à un autre. Ainsi, d'un coup, voilà deux mariages véritables rompus ; voilà quatre personnes qui ne connaissent pas le bonheur conjugal, tandis que si chacune d'elles avait obéi au sentiment qui la guidait, tout aurait été dans l'ordre.

AUGUSTE.

Il n'y a pas besoin d'aller si haut pour être convaincu que nos convenances gâtent tout. Ne voyez-vous pas avec quel dédain le

gentilhomme regarde le roturier, le militaire considère le bourgeois, le riche, en un mot, toise le pauvre ? Comment espérer des mariages d'inclination avec des éléments si hétérogènes ? Aussi, qu'arrive-t-il ? C'est qu'on se vend, on ne se donne jamais. Les gens contrariés ne peuvent être en paix, car l'instinct dont vous parlez existe, on est toujours contrarié de n'y avoir pu obéir. En second lieu, si les qualités de telle femme sont précisément ce qu'il faut à tel homme, il s'en suit qu'elles ne seront pas le complément nécessaire des qualités de tel autre homme. Ainsi, celui qui a plus de bonté que d'esprit aurait besoin d'une femme qui eût de la vivacité dans les affections ; il faudrait que son épouse lui donnât un esprit qui sommeille chez lui : au lieu de cela, il aura une bonne ménagère, une tout-à-fait bonne femme. Ce pauvre couple ne sera pas loin de l'idiotisme. À un homme d'esprit, au contraire, il faudrait une femme aimante, et les convenances lui donneront une Sapho ou une Deshoulières, avec laquelle il se disputera sur la richesse d'une rime ou sur l'emploi d'une métaphore. Que la nature fait bien mieux les choses ! En suivant votre règle, mon cher ami, on connaîtrait, je présume, le caractère des époux de l'antiquité en connaissant seulement l'un d'eux. Partout la bonté a eu pour époux l'intelligence, quand c'est l'inclination qui a présidé au contrat. Partout également l'esprit, le génie ont eu pour compagne une de ces affections obscures mais célestes qu'il suffit de rêver pour faire l'idéal du portrait de la femme. Voilà ce que c'est que de fréquenter les poètes, on s'exprime bientôt comme eux ; mais finissons-en, s'il vous plaît. Vous disiez donc que tous les mariages seraient des mariages d'inclination si nous laissons faire la nature. Ces mariages, par conséquent, une fois formés, ne pourraient plus se dissoudre sans amener le malheur de l'un des époux. Si la mort venait à les rompre, nous ferions comme ces tourtereaux dont je vous parlais tout à l'heure, nous mourrions dans le veuvage. Mais, mon cher ami, il n'y a que deux œufs dans le nid des tourterelles, dans l'un il y a toujours un mâle et dans l'autre une femelle ; voilà pourquoi ils vivent ainsi deux à deux. Dans l'espèce humaine, il y a

des familles toutes de garçons ; d'autres, toutes de filles. Tout n'y va pas par couple comme dans votre thèse.

MOI.

Des calculs exacts ont prouvé que sur toute la surface de la terre les sexes naissent en nombre égal. Quand il y a quelque anomalie dans cette loi, cela vient toujours de ce que l'homme a dérangé les plans de la nature.

AUGUSTE.

Oh ! oh ! cela me fait plaisir ! voilà votre roman qui se base sur le calcul. J'en admetts assez facilement la première partie, c'est-à-dire celle qui établit que tous les mariages devraient être d'inclination. Me prouveriez-vous aussi aisément qu'ils doivent être éternels, subsister dans ce monde et dans l'autre ?

MOI.

Si l'homme est immortel, c'est sans doute par ses facultés morales. Hé bien ! si ces facultés trouvent une fois la moitié harmonique qui leur manque, ce sera pour toujours ; car il faudrait admettre que l'homme à la mort recevrait de nouvelles facultés, et je ne trouve rien qui appuie cette assertion ni dans le raisonnement ni dans la tradition. La mort rompt les liens formés par les convenances ; comment détruirait-elle ceux qui sont formés par le cœur ? Les convenances sont passagères et ne survivent pas à la mort du corps ; le cœur, au contraire, survit aux organes qui lui ont servi d'enveloppe. Pour anéantir l'union formée sous les auspices de la nature, il faudrait dire que le Créateur a deux poids et deux mesures ; qu'il nous inspire un sentiment, mais pour un temps ; il faudrait admettre aussi que l'homme perd la mémoire du passé, c'est-à-dire qu'il se survit sans la conscience de son existence, ce qui est absurde. Or, si l'on se souvient de quelque chose là-haut, ce doit être de son amour et de son bonheur ; et si l'on doit manifester

quelque empressement, ce doit être de recommencer à aimer et à être heureux avec l'être qui nous a fait connaître les seuls sentiments qui donnent du prix à l'existence. Aussi, examinez les mariages d'inclination ; si l'un des époux meurt avant l'autre, ne lui dit-il pas ? « Je vais t'attendre. » Celui qui survit a-t-il d'autres paroles à la bouche que celles-ci ? « Je vais te rejoindre. » Non, mon ami, soyons-en bien persuadés, s'il n'y avait ni l'intérêt, ni l'orgueil, tous les mariages seraient réglés par la nature ; tous les époux seraient des amants ; tous les amants seraient vertueux ; et jamais aucun d'eux, voyant mourir celui qu'il aurait uniquement aimé, ne douterait qu'il dût un jour le rejoindre. L'immortalité de l'âme serait la chose la plus naturelle du monde à leurs yeux. Les sophismes ne la détruiraient pas ; car, que sont les sophismes quand l'amour parle ? Jamais aucun d'eux ne songerait réellement à former d'autres nœuds. L'homme qui lui en parlerait lui ferait horreur ; il le regarderait comme un être dépravé tout-à-fait en dehors de la nature. Ce que je vous dis n'est un roman que parce que les hommes cessent d'écouter la voix du sentiment. Dans la fausse route où ils marchent, la vérité pour eux est un mensonge, comme la vertu pour le scélérat est une chimère. Vous demandez ce que deviendrait la procréation de l'espèce humaine avec ces amitiés conjugales ; soyez-sûr, mon cher Auguste, que vos mariages de convention y portent plus de préjudice que ceux d'inclination.

AUGUSTE.

En effet, que peut-on attendre d'avantageux pour cette procréation, lorsque les époux marient ensemble leur caisse ou leur nom, sans s'inquiéter en aucune manière des besoins du cœur ? Mon ami, vous commencez à me persuader. Si les choses étaient comme vous le dites, j'entrevois pour l'espèce humaine une source de félicités qui lui manquent. En effet, je croyais, il y a un instant, comme tout le monde, qu'on se mariait uniquement pour avoir des enfants ; vous me faites voir à présent qu'on peut bien se marier pour être heureux, pour obéir au vœu du Créateur qui ne fait de

l'homme et de la femme qu'un seul être bien assorti. Ils sont deux pour la vue superficielle, mais ils ne sont qu'un au regard de l'entendement bien exercé. Je conçois maintenant, mon ami, qu'une autre personne pourrait avoir à vos yeux toutes les conditions requises pour vous donner une nombreuse postérité, mais qu'elle ne vous rendrait pas votre cœur : c'est vraiment la première qui l'a. Dieu veut, sans doute, que nous léguions notre être à d'autres ; mais il veut aussi et avant tout que ce même être se complète des facultés qui lui manquent. Il est dit dans la Genèse qu'il n'est pas bon que l'homme soit seul ; cela prouve évidemment la nécessité de l'union de deux êtres. La procréation de l'espèce humaine aurait lieu aussi bien avec la polygamie, si c'était le but unique que la divinité s'est proposé.

MOI.

Je vous prierai de remarquer que la nature a si bien voulu que le mariage fut un contrat à vie, qu'elle nous l'a fait passer avec un être de même âge. Il suffit de violer cette règle pour faire un mariage disproportionné, et qui par conséquent n'est pas l'ouvrage de cette nature qui doit être la règle et la proportion. Si l'un meurt avant l'autre, c'est un accident aussi irréparable dans l'ordre de la nature que la perte d'un membre. Comme il nous faut rester toute la vie avec ce membre de moins, il faut aussi rester privé de la compagne qui faisait en quelque sorte partie de notre substance.

AUGUSTE.

La *Genèse*, que je vous citais, ne dit-elle pas en effet qu'Adam devra désormais appeler sa femme *l'os de mes os, la chair de ma chair* ? Un os perdu ne se replace plus. Vous êtes singulier avec vos idées ; une seconde épouse serait ainsi, pour le veuf qui aurait contracté un premier mariage d'inclination, comme une jambe de bois substituée à celle qu'un soldat a perdu sur le champ de bataille. Cette jambe a tout ce qu'il faut, excepté la vie ; tant mieux pour le

malheureux qui s'en contente. Que les législateurs qui ont établi le divorce aillent donc se mesurer avec vous !

MOI.

Mais, mon ami, comme le divorce serait une chose horrible, inouïe même, s'il succédait à un mariage d'inclination ; c'est une chose très-naturelle, si, au contraire, il détruit un mariage forcé, formé par des parents ambitieux ou intéressés qui n'ont pas consulté leurs enfants. S'il réunit deux cœurs faits l'un pour l'autre, il rétablit les choses telles qu'elles doivent être. Il est dangereux seulement d'employer toujours ce moyen. Souvent c'est la satiété du libertinage qui l'invoque, et la vertu rigide désapprouve alors le législateur qui le permet.

AUGUSTE.

Et ce mariage consacré aux pieds des autels, cet époux auquel on a juré devant Dieu de rester fidèle toute sa vie !

MOI.

Dans les pays où le divorce est établi, l'on ne jure rien à Dieu que conditionnellement. Ainsi, il n'y a pas là matière à censurer. D'ailleurs, mon cher Auguste, Dieu voit le fond des cœurs : il voit bien si les deux époux qu'unit le prêtre se conviennent ; quoique celui qui consacre le mariage trouve que la future est tout ce qu'il faut pour le futur, Dieu en juge souvent tout autrement ; il voit bien qu'on lie ensemble deux pauvres êtres qui n'ont rien pour rester unis toute la vie, et je ne pense pas du tout qu'il s'offense, si les époux, s'apercevant plus tard des faux calculs de leurs parents, éprouvent l'un pour l'autre une antipathie qui était inévitable. L'aversion, comme l'exprime le mot lui-même, est un mouvement de l'âme par lequel elle se détourne d'un objet. Dieu ne voit que ces sortes de mouvements ; dès qu'il l'aperçoit entre deux êtres mal assortis, pour lui il y a divorce bien réel, quoique la loi ne l'ait pas

prononcé. Il ne faut pas être plus exigeant que la raison. C'est vous maintenant qui parlez comme un poète, et moi comme un homme raisonnable.

AUGUSTE.

Vous avez raison. J'ajoute à ce que vous dites que dans l'état actuel des choses, ces mariages célébrés à la face du ciel sont autant de sacrilèges, où l'on prend Dieu à témoin de sentiments qu'on n'a pas. Si on le trompe, ce n'est pas en se remariant, c'est le plus souvent en se mariant la première fois. Si j'étais prêtre, je ne voudrais bénir que des mariages d'inclination ; je suis bien sûr qu'il n'y aurait jamais-là de divorce. J'applaudirais à la loi civile qui permettrait que les mariages de bienséance ou de convention, bénis par mes confrères, fussent déclarés nuls. Jamais mes époux ne seraient dans ce cas-là. Ainsi, dans ma paroisse, point de divorces.

MOI.

Si tout le monde consultait l'instinct dont je vous parlais tout à l'heure, le monde entier ressemblerait à votre paroisse ; et l'on n'y parlerait pas plus de divorce qu'on ne parle d'appliquer des emplâtres à un corps sain. Le divorce est un palliatif pour des malades. La société bien constituée ne devrait jamais le connaître. Autant l'homme qui suit la nature est heureux dans l'état sacré du mariage, autant celui qui n'a consulté que l'intérêt, le libertinage ou l'ambition est à plaindre. Voir à ses côtés un être pour lequel on ne sent aucune sympathie, à qui l'on ne peut confier aucune douleur pour l'affaiblir, aucune joie pour la rendre plus vive ; voir sous ses yeux un témoin importun de ses moindres actes, un espion de ses sentiments, un être qui ne cherche qu'à vous tromper, qui fait patte de velours comme le chat, mais qui n'aime comme lui que la maison que vous lui avez apportée en dot ; voir à son chevet un être qui compte combien de temps vous avez à vivre encore pour qu'il reprenne sa liberté, un être qui loin de conserver votre souvenir, vous déchirera après la mort, et formera, sous les auspices du

prêtre, une nouvelle union avec votre ennemi secret ; oh ! il n'y a pas de supplice comparable à celui de vivre dans une telle contrainte ! Non, Dieu n'a pas béni une telle union ; non, les paroles sacramentelles n'ont pas monté au ciel ; elles se sont détournées de lui, quand notre cœur s'est détourné lui-même de celui avec qui les convenances morales nous mariaient ; Dieu a écrit *non* dans les archives célestes, quand le prêtre a écrit *oui* dans les registres de la paroisse. La loi qui a vu tout cela en proclamant le divorce ne fait que constater le vœu de la nature. Non, Dieu, ne veut pas que nous soyons malheureux toute la vie par la faute de ceux qui nous ont rendus époux. Il voit avec commisération cette pauvre créature privée des dons les plus précieux que sa Providence accorde aux hommes, et il lui dit : « Sois libre ; tu mentais ou tu t'es trompé la première fois que tu m'as pris à témoin : tu as pris la voix des sens, le langage de l'ambition, de l'intérêt, pour la voix de la nature. Non, je ne veux pas que tu sois sans secours sur la terre. Je t'ai destiné ta moitié ; celle que tu as prise pour elle ne t'appartenait pas. »

AUGUSTE.

Votre prosopopée est aussi vraie que consolante. Deux éléments opposés ne peuvent rester unis. Le sacrement qui les joint ensemble offense le Créateur. La loi qui les met en liberté agit selon les intentions de la Providence. Je ne veux pas plus que vous la facilité du divorce. On se marierait par calcul, et l'on déferait le mariage parce qu'on s'apercevrait d'une erreur de chiffres. On se marierait pour satisfaire des sens dépravés, et l'on abandonnerait son épouse, hélas ! parce qu'elle n'aurait pour elle que les dons de la nature, car les raffinements de la débauche y sont insensibles. Je veux comme vous le mariage d'inclination, et alors je bannirai à jamais le divorce. Jusque-là, je crois qu'il n'est pas nuisible de le laisser subsister. En effet, que rompt-il ? Le mariage ? Non, sans doute, mais une liaison intéressée ; il n'y a donc pas de mal à faire la guerre à ces liaisons, car c'est les détruire que de leur permettre d'en agir à leur gré.

MOI.

Cela étant, vous ne me blâmez plus de mes souvenirs.

AUGUSTE.

L'amour que vous ressentez étant une inclination réelle, je vous approuve. L'amour qui embrasse dans un sentiment les deux existences est bien, je le sens, le seul trésor réel que le ciel pouvait nous accorder. Je n'en suis pas pour les idées innées, puisque les idées sont des sensations acquises et comparées ; mais j'en suis pour des dispositions, pour des sentiments innés. La sphère morale est extraordinairement agrandie, en considérant avec vous l'amour comme un sentiment inné que le Créateur imprime à tous les êtres pour faire trouver à chacun ce qui lui manque. L'homme est fait pour la femme et la femme est faite pour l'homme ; celui des deux qui n'a pas encore sa moitié languit solitaire et incomplet. Celui par conséquent qui ne l'a plus cherche vainement à la retrouver sur la terre. Elle est au ciel, et il ne peut pas plus y suppléer par une autre qu'il ne supplée à son bras par le bras de son voisin.

MOI.

Joignez à cela ce qui constitue, si je puis parler ainsi, l'éternité de ce sentiment, ce qui en fait quelque chose de sacré. La Divinité a son siège dans l'homme ; mais l'homme solitaire est toujours à l'égoïsme ou à l'orgueil ; pour recevoir dignement le Dieu qui anime de sa vie tous les êtres, il ne faut plus, en quelque sorte, être soi-même. Il faut se détacher de soi, pour que Dieu prenne la place de nos passions. Or, il n'y a que dans le mariage qu'un pareil détachement est facile. En aimant sa femme, on cesse d'être orgueilleux et égoïste, et Dieu éclaire toutes nos pensées et échauffe toutes nos affections. L'état saint par excellence est donc l'état du mariage. Quel plaisir de se sacrifier pour celle qu'on a aimée ! Eh bien ! ce sacrifice, qui est si doux, est la loi religieuse par excellence. Détachez-vous de vous-même, aimez hors de vous, et vous obéirez à

la loi divine. Vous m'avez cité la Bible tout à l'heure ; savez-vous que c'est à cause de la sainteté du mariage qu'elle compare partout l'union de l'Église et de Dieu à celle de l'homme et de la femme. Méditez sur l'Essence divine ; ne la concevez-vous pas comme l'harmonie parfaite résultant d'une égale portion d'amour et de sagesse ; hé bien ! ce Dieu qui est la source de l'amour répand principalement sa bienfaisante influence dans le cœur de la femme ; ce Dieu, qui est également le principe de la sagesse, fait spécialement luire celle-ci dans l'esprit de l'homme. Deux époux faits l'un pour l'autre se communiquent donc réellement les dons de la Divinité. Unis ensemble, ils reproduisent complètement son image. L'un donne l'amour reçu de Dieu, l'autre communique la sagesse provenue de la même source. Chacun obtient ce qui lui manque ; chacun par le ministère de ce qu'il aime reçoit l'influence divine. La sagesse créatrice pénètre mieux dans le cœur de l'épouse quand elle est suspendue tout attentive aux paroles qui sortent de la bouche de son époux. L'amour divin se fait mieux comprendre du mari quand c'est sa femme qui le lui fait sentir : « Céleste moitié de mon âme, lui dit-il, tu me fais sentir qu'il y a un Dieu. » – « Mon bien-aimé, lui répond son épouse, je comprends la sagesse suprême quand mon esprit s'éclaire à la lueur de ta raison. » À eux deux ils sont donc l'effigie de la Divinité. Comment ne serait-il pas pur, cet amour délicieux, puisqu'il est le reflet de Dieu même ? Comment ne ferait-il pas le bonheur, puisqu'il provient de celui qui est l'Amour ? Peut-on craindre qu'il soit jamais souillé de rien d'impur ? Aimer celle que Dieu nous a destinée, n'est-ce pas aimer l'amour même ? Qui peut s'aimer plus complètement que la bonté et la vérité ? Hé bien ! la femme n'est-elle pas organisée pour l'une et l'homme pour l'autre ? Être vertueux, c'est déjà prouver par cela seul qu'on est digne de l'amour conjugal. L'époux ne recherche en effet dans la femme qu'il aime que l'affection qui l'échauffe ; la femme, à son tour, ne demande à son mari que l'entendement qui la guide. L'un et l'autre se trouvent dans l'objet aimé ; l'objet aimé est soi-même, l'individualité disparaît pour s'absorber dans cette vie mutuelle, où tout à la fois l'on est deux, et où pourtant l'on ne fait qu'un.

Après que j'eus ainsi parlé, Auguste me regarda sans dire un mot. Il réfléchit quelque temps à ce qu'il allait ajouter, soit pour modifier, soit pour approuver mes opinions ; mais, craignant de se tromper, ou voulant méditer plus à son aise, il se retira. Voilà déjà plusieurs jours que je ne l'ai vu. Je t'envoie en conséquence notre conversation, sans en attendre le dénouement. Auguste est un de ces hommes que le sentiment entraîne quelquefois dans la route de la vérité, mais qui, après cela, ne trouvant pas que le sentiment soit quelque chose de palpable, l'oublie comme on oublie un rêve agréable. Vous les entendez critiquer souvent au jourd'hui ce qu'ils ont approuvé hier. Tiens-toi donc sur tes gardes, si tu l'entends quelque jour toi-même réfuter mes opinions.

Jacques-François-Étienne LE BOYS DES GUAYS.

Paru dans *La Nouvelle Jérusalem* en 1839.

biblisem.net